

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maïs Question écrite n° 24255

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la culture du maïs transgénique dans son département de la Charente. Elle lui demande quelles sont les garanties contre l'émergence éventuelle de virus nouveaux résultant du génome pertubé d'une plante transgénique alors que la traçabilité du maïs manipulé n'est pas concrètement possible.

Données clés

Auteur: Mme Marie-Line Reynaud

Circonscription: Charente (2e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 24255

Rubrique: Agriculture

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 410